

L'ALTERNANCE

avec le contrat d'apprentissage

Les avantages de l'alternance

- Obtenir un **diplôme** ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- Bénéficier de la **gratuité** des frais de formation ;
- Mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- **Être rémunéré**, pendant sa formation en tant que salarié ;
- Accéder plus facilement à **l'emploi**, grâce à l'expérience professionnelle acquise

Le **contrat d'apprentissage** a pour but d'obtenir un diplôme d'État

L'alternance ? comment ça marche ?



EMPLOYEUR



ALTERNANT



ORGANISME DE FORMATION

LEUR RÔLE

- favoriser l'insertion professionnelle de l'alternant dans l'entreprise ;
- donner les moyens nécessaires à la formation pratique ;
- permettre au tuteur d'assurer l'accompagnement de l'alternant.

- suivre avec assiduité sa formation ;
- bien s'intégrer dans l'entreprise ;
- respecter l'organisation de l'entreprise et de l'établissement de formation.

- assurer la formation théorique de l'alternant pour l'acquisition de la qualification ou du titre visé ;
- assurer et suivre de manière étroite le partenariat avec l'entreprise.

Quel est le salaire d'un apprenti en alternance ?

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26ans et plus
1ère année	27%	43%	53%	100%
2e année	39%	51%	61%	100%
3e année	55%	67%	78%	100%

* En pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant